

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON

☎ : 04.92.53.37.61 📞 : 06.15.18.75.31.

✉ : vpammgap@orange.fr

---- 000000 ---



COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 06 novembre 2017

Le conseil d'administration de l'Amicale des Médailleurs Militaires de Gap et de la région s'est réuni le jeudi 06 novembre 2017 à 09 heures 30 à la caserne Moncey, 1 rue des fusillés à Gap.

La feuille de présence est émarginée par les membres présents.

Assistent à la réunion les membres du Conseil d'Administration. Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-pierre BIGLIA, Dominique DUBOIS, Robert ZANATTA, Joël MICHEL, Daniel DERAMBURE, Marie Annie LEMAIRE épouse DANY, René LIRHANTZ et Aimée BONNARDEL.

Madame GAMBA Josiane et Monsieur ROLLAND Gilbert sont absents et excusés. Monsieur Hervé FERRIERE, vérificateur aux comptes, invité à participer, est présent. Monsieur Jean SERVAT, président honoraire et d'office membre du Conseil d'Administration avec voix consultative est également présent.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présent.

Le président DANY souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le président de séance désigne Jean-pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Depuis le dernier Conseil d'Administration du mois de mai 2017, nous n'avons à déplorer aucun décès.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Bilan des cotisations.
- 2 - Bilan financier – Versement d'une subvention du conseil général – Demande de subvention 2018.
- 3 - Bilan des activités du début d'année.
- 4 - Perspectives pour la fin d'année et 2018.
- 5 - Galette 2018.
- 6 - Voyage 2018.
- 7 - Assemblée Générale 2018.
- 8 - Repas champêtre 2018.
- 9 - Thé dansant 2018.
- 10 - Actions sociales envers les veuves de Médailleurs Militaires et les veuves bienfaitrices.
- 11 - Questions diverses.

1 - BILAN DES COTISATIONS :

Le nombre d'adhérents est supérieur à l'année précédente, nous avons passé les 110 adhérents et nous avons enregistré pour 2017, 21 nouvelles adhésions.

Nous avons à ce jour, 70 médaillés militaires dont 3 n'ont pas réglé leur cotisation 2017.

Monsieur ANTHOUARD ne cotise plus, il est dans une maison spécialisée à LA BRÉOLE. Monsieur CARLIEZ se trouve en outre mer. Messieurs BRENIERE et SOUBRA ne souhaitent plus cotiser.

Les veuves de médaillés aux nombres de 19 sont adhérentes et à jour de cotisations pour 2017. Nous avons 4 nouvelles adhésions, mesdames BLAQUIERE, PAUCHON, CAPPELLARO et CHAILLIOL.

Les donateurs aux nombres de 20 sont à jour de cotisations pour 2017. Nous avons enregistré plusieurs arrivées avec mesdames FERRIERE Chantal, MICHEL Marie Joëlle, BOISSET Elise ainsi que monsieur MESUREUR Henri qui a participé au voyage en Italie.

Le président remercie tous les nouveaux adhérents et il est heureux de voir que notre association se porte bien par rapport aux autres qui se désespèrent. Le président pense pouvoir faire adhérer d'autres médaillés et précise que c'est l'affaire de tous. Il remercie les membres qui ont oeuvré dans ce sens.

Le président précise qu'un nouveau courrier sera expédié en même temps que les cotisations 2018 pour les Médaillés Militaires non à jour.

2 – BILAN FINANCIER : Présenté par le trésorier.

Le bilan financier de 2017 montre un déficit de 294,60 € par rapport au 31 décembre 2016 en raison de la participation de l'Amicale à la galette, au repas de l'Assemblée Générale et au voyage en Italie.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'Amicale avec le nécessaire burautique et les activités de l'Amicale. D'autres dépenses sont prévues d'ici la fin de l'année. (timbres avant augmentation, colis pour les veuves).

Les principales recettes sont les cotisations et le bénéfice du Thé dansant. Le bilan est à la disposition des membres du Conseil d'Administration. Une subvention de 100,00 € du Conseil Départemental est en cours de versement. Elle ne sera versée qu'après envoi de la situation financière 2017 et prévision pour la fin de l'année.

Un rendez-vous sera pris avec le vérificateur aux comptes Hervé FERRIERE en début du mois de janvier 2018 pour le bilan de l'année 2017.

Le Conseil d'Administration approuve le bilan financier de l'année 2017 au jour de la réunion à l'unanimité.

3 – BILAN DES ACTIVITES : Présenté le Président et le secrétaire.

Cérémonies et réunions.

L'Amicale a participé à toutes les cérémonies patriotiques de GAP et a également participé à la cérémonie à la mémoire des soldats fusillés au col du Lautaret le 11 août 1944. Cette journée du mois d'août a été glaciale par le froid, la pluie et même la neige. Le président a été invité à plusieurs prises d'armes au 4° R.C et à la Gendarmerie au cours de l'année. Il a répondu à l'invitation du Maire de GAP pour le rassemblement des associations gapençaises. L'Amicale a organisé plusieurs manifestations et rencontres habituelles (Galette, Assemblée Générale, repas champêtre et thé dansant).

La galette a regroupé 64 participants. Une autre boulangerie a été sélectionné avec un prix des galettes nettement moins chers et toutes aussi bonnes avec en prime une bouteille de cidre par galette achetée.

L'Assemblée Générale s'est déroulée à l'escadron de gendarmerie mobile. Nous avons été très bien reçu et le repas a été très apprécié par les 65 participants. Le président envisage de revenir l'année prochaine.

Le repas champêtre organisé à la base de l'Amicale des Sapeurs Pompiers des Hautes Alpes à la baie Saint Michel à CHORGES a été un succès et les 61 participants ont bien apprécié la Paella. Le président remercie les personnes qui se sont investies pour son organisation.

Le thé dansant fidèle à son succès malgré le nombre de thés dansants dans le département et un après midi dansant à CHORGES qui aurait pu nous faire de l'ombre alors que nous avions essuyé un refus lors de la réservation pour 2017. La salle des fête d'EMBRUN est plus grande et plus adaptée à ce genre de manifestation et les 165 participants ont bien appréciés. Le Président remercie les membres de notre Amicale qui se sont déplacés au bal et les membres qui ont oeuvré toute la journée.

Le voyage en ITALIE a regroupé 40 participants dont 4 individuels.

Le Conseil d'Administration approuve le bilan des activités de l'année 2017 au jour de la réunion à l'unanimité.

Le président demande dès aujourd'hui des volontaires parmi les membres du Conseil au nombre maximum de 8 à 10 pour la réalisation de cette journée et en profite pour remercier les membres de notre amicale qui ont oeuvré au bon fonctionnement. Il demande aussi de faire de la publicité pour cet après midi dansant. Cette manifestation nous permet de faire vivre notre Association. Il attire l'attention de tous les adhérents qui ne participent pas à l'organisation qu'ils doivent s'acquitter du droit d'entrée de 12,00 € comme n'importe quel participant. Il n'y aura pas de dérogation.

10 – ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES VEUVES :

Le président envisage au vu des bénéficiaires de notre thé dansant de remettre un colis de Noël aux veuves de Médaillés Militaires au nombre de 19 et aux veuves donatrices à jour de cotisation un petit cadeau (boîte de chocolat).

Le Conseil d'Administration approuve le colis de Noël à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration approuve le cadeau à l'unanimité.

11 – QUESTIONS DIVERSES :

Gala des ordres nationaux et de la Médaille Militaire à ANNECY le 17 décembre 2017. Présence du Grand Chancelier, des Présidents Nationaux de l'ONM, de la SNEMM et de la FNAMM, cette dernière sera représenté par notre ami Bernard SAUZEAU-BERTIN, Vice Président.

Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Amicales de Médaillés Militaires à TREGUIER (22) les 15 et 16 juin 2018. La participation de quelques adhérents serait la bienvenue. Le président et son épouse seront présents à ce congrès.

Réponse du Président de la République sur l'ordre protocolaire de la médaille de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Proposition du montant de la cotisation 2019 qui sera votée lors de l'Assemblée Générale de 2018. Maintien du montant de la cotisation à 15,00 €.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité.

Le père Charles TROESCH nous rejoint pour informer le Conseil de la possibilité d'organiser un voyage à ROME et en SICILE. Une étude sera faite et remise à Joël MICHEL qui est chargé de finaliser ce voyage. En cas d'organisation effective de ce voyage, le séjour à Saint AYGULF sera annulé.

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration présents et les invite dans quelques instant à prendre le verre de l'amitié.

Le président profite de cette dernière réunion pour souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et nous donne rendez vous l'année prochaine pour la galette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire de séance
Jean-pierre BIGLIA



Le Président
Guy DANY

